



Communiqué de presse

CARBIOS LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR ALTERNEXT PARIS

Augmentation de capital d'un montant de 10,3 M€ ⁽¹⁾
Fourchette indicative de prix : 11,48 € à 14,03 € par action
Placement du 29 novembre au 12 décembre 2013

Des bioprocédés innovants au service de la révolution verte des plastiques

Clermont-Ferrand, le 29 novembre 2013 – [Carbios](#), société de chimie verte développant des technologies de pointe pour la valorisation des déchets plastiques et la production de bio-polymères, annonce que l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a apposé, le 28 novembre 2013, le visa n°13-641 sur le prospectus relatif à son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris, composé d'un Document de base enregistré le 21 novembre 2013 sous le numéro I.13-050 et d'une Note d'opération (incluant le résumé du Prospectus).

I. Présentation de la Société

Une ambition : devenir un acteur de premier plan sur un marché potentiel de plusieurs milliards d'euros

- développer des plastiques dont l'auto-dégradation en fin de vie est programmable ;
- régénérer les vieux plastiques en plastiques neufs ;
- faire des déchets plastiques une nouvelle matière première de grande valeur, substituable au pétrole.

La révolution verte du monde des plastiques est en marche...

La stratégie de développement de Carbios repose sur un modèle économique clair de création de valeur industrielle, qui consiste à cibler des marchés attractifs, développer des bioprocédés innovants et compétitifs et les licencier à des partenaires industriels, acteurs-clés de ces marchés, qui en assureront l'exploitation et la commercialisation au niveau mondial. Carbios bénéficie du soutien de [Truffle Capital](#) représenté par Philippe Pouletty. Truffle Capital investira significativement dans l'introduction en bourse. Les innovations de Carbios sont protégées mondialement.

¹ Sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action, hors clause d'extension et option de surallocation.

Fort d'un savoir-faire technologique et industriel unique, fruit de 10 ans de recherche, Carbios a développé **une plateforme de bioprocédés et de solutions industrielles uniques** et a concrétisé sa stratégie dans un programme d'envergure : Thanaplast™. Ce projet, d'une durée de 5 ans, dont Carbios est chef de file, pèse 22 millions d'euros sur 5 ans dont 15 millions sont portés en propre par Carbios. Il réunit 60 chercheurs, rassemble des partenaires de renom (Limagrain, Barbier, Deinove, INRA, CNRS, Université de Poitiers) et bénéficie du soutien de Bpi France (9,6 millions dont 6,8 millions pour Carbios). Carbios vient de franchir avec succès la première étape clef du projet Thanaplast et a acquis des résultats majeurs et en première mondiale sur 3 domaines d'applications : le biorecyclage, la biodégradation et la production de biopolymères.

Les 3 axes de développement prioritaires de Carbios

Auto-dégradation programmée des plastiques. La création d'une nouvelle génération de plastiques qui peuvent s'auto-dégrader en fin de vie, par inclusion d'enzymes. Carbios proposera au marché des produits pour lesquels il sera possible de contrôler la biodégradation, pour garantir la durée de vie requise, en fonction de l'usage visé. Dans ce cadre, associer durabilité et biodégradabilité constitue un des atouts majeurs de Carbios face aux plastiques biodégradables actuellement commercialisés (dont la durée de vie n'est pas contrôlable et qui ne répondent pas aux attentes du marché et des réglementations futures présentes). Cela devrait permettre à Carbios de capter une part significative des marchés concernés. Le marché ciblé est estimé à environ 35 milliards d'euros (sacs plastiques, films de paillage, emballages rigides...) et Carbios envisage ses premières licences en 2016.

Recyclage biologique des déchets plastiques : redonner vie aux plastiques. Un procédé de dépolymérisation/repolymérisation, permet d'obtenir des polymères de qualité identique à ceux obtenus directement à partir de pétrole. Le recyclage pratiqué actuellement ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins du marché, tant en termes de volumes traités qu'en termes de valorisation. Les procédés de recyclage développés par Carbios devraient présenter un avantage concurrentiel indéniable par rapport aux techniques classiques de recyclage. Ainsi, alors qu'il est impossible de retrouver un polymère de qualité équivalente au polymère initial au travers des procédés de recyclage actuels, les procédés développés par Carbios devraient permettre une réutilisation identique et de qualité équivalente au polymère d'origine. Le marché ciblé est estimé à 15 milliards d'euros (recyclage du PET et du PLA...) et Carbios envisage ses premières licences en 2016.

Production de biopolymères ou la production de plastiques sans pétrole. Carbios travaille au développement d'un procédé innovant permettant de produire un biopolymère à fort potentiel pour la plasturgie, le PLA (Poly-LacticAcid). Ce procédé, totalement biologique et en rupture avec les technologies traditionnelles utilisées, permettra de produire ce biopolymère de manière plus efficace et moins coûteuse, **à partir de déchets de la production agricole, aujourd'hui peu ou mal exploités**. Ces procédés biologiques pourront également être couplés au procédé de recyclage par dépolymérisation/repolymérisation développé par la Société. Le marché est estimé à 2,4 milliards d'euros en 2025 (production de PLA) et Carbios envisage ses premières licences en 2017.

Une augmentation de capital pour passer à la phase pré-industrielle, sécuriser et accélérer le développement de la société

L'émission d'actions nouvelles et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son développement à horizon 2017 et plus particulièrement :

- Les engagements, non couverts à ce jour par le CIR et les aides de BPI France, pris au titre des engagements du programme Thanaplast™, ainsi que le fonctionnement des frais de structure de CARBIOS au titre du programme Thanaplast™ pour un montant global de 6,5 M€ ;
- L'acquisition de technologies, brevets et licences et l'entretien de la propriété industrielle existante, pour un montant de 2 M€, le modèle d'entreprise mis en place par CARBIOS consistant notamment à capter des connaissances, brevets et savoir-faire et à s'appuyer pour la partie amont de sa recherche sur la recherche collaborative ;
- Les investissements nécessaires au déploiement d'une plateforme de développement de procédés pré-pilote et le fonctionnement de cette plateforme, pour un montant de 3 M€ ; et
- Sur la base de la recherche existante et des bioprocédés qui seront développés dans le cadre de Thanaplast™, le financement des extensions pour développer et licencier des applications complémentaires, dans l'optique d'accélérer le développement de la Société, pour un montant de 3 M€.

II. Modalités de l'offre

Codes de l'action

Code ISIN : **FR0011648716** - Code mnémorique : ALCRB

ICB classification : 1357 – Specialty Chemicals / Chimie de spécialité.

Marché de cotation : Alternext Paris

Fourchette indicative de prix²

Entre 11,48 € et 14,03 € par action offerte.

Nombre d'actions offertes

L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché d'un nombre de **813 008 Actions Nouvelles**, pouvant être porté à un nombre maximum de **934 959 actions** en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension par l'émission de **121 951 Actions Nouvelles Complémentaires** et à un nombre maximum de 1 075 203 actions en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation par l'émission de **140 244 Actions Nouvelles Supplémentaires**.

Montant brut de l'opération

10 365 852,00 € pouvant être porté à environ **11 920 727,25 €** en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ **13 708 838,25 €** en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation, sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 euros.

Montant net de l'opération

Environ 9,2 millions d'euros pouvant être porté à environ 10,7 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 12,3 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation, sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 euros.

Structure de l'offre

Préalablement à la première cotation, il est prévu que la diffusion des Actions Offertes dans le public se réalise dans le cadre d'une offre globale comprenant :

- Une offre au public en France réalisée sous forme d'une **offre à prix ouvert**, principalement destinée aux personnes physiques ;
- Un **placement global** principalement destiné aux investisseurs institutionnels, comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie.

Engagement de souscription

Les fonds d'investissement gérés par Truffle Capital se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total minimum de **2 millions d'euros, soit 19,3% du montant brut de l'Offre** (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 €), étant précisé que ces ordres pourraient être réduits au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.

² La fourchette de prix a été déterminée en tenant compte d'un capital potentiel maximum de 520 457 actions issues de l'exercice de l'ensemble des produits dilutifs, sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action, dont 128 257 actions résultant de la conversion des OCA-2013 par les fonds de Truffle Capital selon la formule suivante : « Créance Obligatoire / 50% du prix de l'Offre = 128 257 actions ».

Calendrier de l'opération

28 novembre 2013	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus
29 novembre 2013	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'Offre Ouverture de l'OPO et du Placement Global
12 décembre 2013	Clôture de l'OPO et du Placement Global, sauf clôture anticipée Décision du Conseil d'Administration fixant les conditions définitives de l'Offre et date limite d'exercice de la Clause d'Extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre
13 décembre 2013	Diffusion d'un communiqué de presse confirmant le nombre définitif des Actions Offertes allouées dans le cadre de l'Offre et indiquant le prix de l'Offre 1 ^{ère} cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris Début de la période de stabilisation éventuelle
18 décembre 2013	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration
19 décembre 2013	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris
13 janvier 2014	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation par le Chef de File et Teneur de Livre Fin de la période de stabilisation

Mise à disposition du prospectus - Le prospectus ayant reçu le visa n° 13-641 en date du 28 novembre 2013 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de la société Carbios, Biopôle Clermont-Limagne 63360 Saint-Bauzire et sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de la société Carbios (www.carbios.fr).

Facteurs de risques - L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base et au chapitre 2 de la Note d'opération.

A propos de Carbios

[Carbios](http://www.carbios.fr) est une Jeune Entreprise Innovante (JEI) spécialisée en chimie verte dont les solutions biologiques répondent aux nouveaux défis environnementaux et de développement durable auxquels sont confrontés les industriels. Carbios a acquis les résultats de travaux menés depuis plusieurs années par des laboratoires publics et privés et les a utilisés comme un socle pour développer de nouveaux bioprocédés industriels qui visent à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des polymères (matériaux thermoplastiques, fibres synthétiques ou alimentaires) en exploitant les propriétés biologiques de catalyseurs (enzymes). Dans un premier temps, Carbios a choisi de concentrer ses efforts sur un segment essentiel, la plasturgie. Sa stratégie de développement repose sur un modèle économique de création de valeur industrielle qui consiste à cibler des marchés attractifs, développer des bioprocédés compétitifs. Elle les licenciera auprès de partenaires industriels, acteurs-clés de ces marchés, qui en assureront l'exploitation et la commercialisation. Carbios bénéficie du soutien de Truffle Capital, acteur européen du capital-investissement. Carbios a été créée en 2011 et est animée, depuis sa création, par la Holding Incubatrice Chimie Verte. Carbios bénéficie de la qualification « Jeune Entreprise Innovante » de Bpi France (ex Oseo) et est éligible à l'investissement des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI). Pour en savoir plus : www.carbios.fr

**Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement,
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon**

Contacts

Carbios

Jean-Claude Lumaret

Directeur général

Tel: 04 73 86 51 76

contact@carbiosa.fr

Calyptus

Communication Financière

Mathieu Calleux

Tél. : 01.53.65.37.91

mathieu.calleux@calyptus.net

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

caroline@alizerp.com

Tél. : 06 64 18 99 59

Christian Berg

christian@alizerp.com

Tél. : 01 70 22 53 86

Retrouvez toute l'information sur www.carbios.fr

Avertissement

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée et transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la "Directive Prospectus").

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre de vente des actions CARBIOS aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le "US Securities Act"), étant précisé que les valeurs mobilières de CARBIOS n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act et que CARBIOS n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Le prospectus visé par l'AMF ainsi que tout autre document établi dans le cadre de l'Offre ne doivent pas être distribués aux États-Unis.

S'agissant des Etats Membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive Prospectus (chacun étant dénommé l'"Etat Membre Concerné"), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Membres Concernés, autre que la France. Par conséquent, toute offre d'actions nouvelles ou existantes de la Société ne pourra être réalisée dans l'un ou l'autre des Etats Membres Concernés, autre que la France, qu'au profit (i) de personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés au sens de la Directive Prospectus, (ii) de moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés au sens de la Directive Prospectus), ainsi que le permet la Directive Prospectus ; ou, dans toute autre hypothèse dispensant la Société de publier un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans l'Etat Membre Concerné, pourvu qu'une telle offre d'actions nouvelles ou existantes de la Société ne fasse pas naître une obligation pour la Société de publier un prospectus en application de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus. Pour les besoins du présent paragraphe, l'expression "offre au public" d'actions nouvelles ou existantes de la Société dans l'un ou l'autre des Etats Membres Concernés signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et les actions nouvelles ou existantes de la Société objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider de souscrire ou d'acheter ces actions nouvelles ou existantes de la Société, telle que cette définition a été, le cas échéant, modifiée dans l'Etat Membre considéré par toute mesure visant à transposer la Directive Prospectus dans cet Etat Membre.

Au Royaume-Uni, le présent document ne constitue pas un prospectus approuvé au sens de l'article 85 du Financial Services and Markets Act 2000 tel qu'amendé (le "FSMA"). Il n'a pas été préparé conformément aux Prospectus Rules émises par le UK Financial Services Authority (le "FSA") en application de l'article 73A du FSMA et n'a pas été approuvé ni déposé auprès du FSA ou de toute autre autorité compétente pour les besoins de la Directive Prospectus. Les actions nouvelles ou existantes de la Société ne peuvent être offertes ou vendues au public au Royaume-Uni (au sens des articles 85 et 102B du FSMA), sauf dans les hypothèses dans lesquelles il serait conforme à la loi de le faire sans mise à la disposition du public d'un prospectus approuvé (au sens de l'article 85 du FSMA) avant que l'offre ne soit réalisée. Le présent document est destiné uniquement aux personnes qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visés à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé, the "Financial Promotion Order"), (ii) sont visées à l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth bodies corporate, unincorporated associations etc") du Financial Promotion Order, (iii) sont physiquement hors du Royaume-Uni, ou (iv) auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du FSMA) relative à l'émission ou à la vente de titres peut être légalement communiquée par une personne autre qu'une personne autorisée au sens de l'article 31 du FSMA et, lorsque le contenu de la communication concernée n'a pas été approuvé pour les besoins de l'article 21 du FSMA, par une telle personne autorisée (toutes ces personnes étant dénommées ensemble les "Personnes Qualifiées"). Ce document est destiné uniquement aux Personnes Qualifiées et ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne seraient pas des Personnes Qualifiées. Tout investissement ou activité d'investissement auxquels le présent document se réfère est accessible seulement aux Personnes Qualifiées et ne pourra être proposé ou conclu qu'avec des Personnes Qualifiées.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits au chapitre 4 du prospectus visé par l'AMF.

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

III. Résumé du prospectus

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom « **Eléments** ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A - E (A. 1 - E. 7).

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un Prospectus relatif à cette catégorie de valeur mobilière et à ce type d'émetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Lorsqu'un Elément n'est pas pertinent pour ce prospectus, il figurera néanmoins dans le résumé suivi de la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements

A.1	Introduction et avertissements	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'Offre doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Consentement de l'Émetteur sur l'utilisation du Prospectus	Sans objet.

Section B – Émetteur

B.1	Raison sociale et nom commercial	La Société a pour dénomination sociale et nom commercial CARBIOS.
B.2	Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	CARBIOS est une société anonyme à Conseil d'Administration, soumise au droit français, dont le siège social est situé à la Pépinière d'Entreprises de la CCI du Puy-de-Dôme, Parc d'activités du Biopôle Clermont-Limagne, rue Emile Duclaux - 63360 Saint-Beauzire - France.
B.3	Nature des opérations et principales activités	<p>CARBIOS, leader technologique dans le domaine de la chimie verte, a pour vocation de repenser le cycle de vie des polymères. Son objectif est de mener jusqu'à un stade préindustriel des bioprocédés innovants et propriétaires mettant en œuvre des matières premières compétitives, ressources renouvelables naturelles inexploitées ou matériaux plastiques en fin de vie. Ces bioprocédés destinés à produire, transformer et recycler les plastiques, issus en particulier des déchets industriels et ménagers, s'appuient sur des technologies de rupture innovantes, brevetées et propriétaires de la Société.</p> <p>Les technologies de CARBIOS ont vocation à modifier en profondeur les chaînes de valeurs du monde de l'industrie des plastiques et apportent des solutions pertinentes pour produire et consommer autrement et permettre une gestion responsable des déchets et des ressources.</p> <p>CARBIOS bénéficie d'un business model solide, d'une équipe expérimentée et s'appuie sur les progrès réalisés depuis une vingtaine d'années dans le domaine de la Chimie Verte.</p> <p>Après avoir identifié les travaux du Dr. Ferreira de l'Université de Poitiers, portant sur la biodégradation des polymères, et les résultats préliminaires obtenus par le CNRS et Valagro sur la production de biopolymères, la Société a choisi, dans un premier temps, de concentrer ses efforts sur un premier segment applicatif stratégique, la plasturgie. Dans ce cadre, elle a construit sa propriété intellectuelle et a acquis les droits d'option</p>

exclusive de licence au niveau mondial sur deux demandes de brevets relatifs à la dégradation par voie enzymatique du PLA et à la production de plastiques biodégradables.

Forte de son portefeuille de licences, de brevets et de savoir-faire, la Société a ainsi fédéré autour de ses équipes dès juillet 2012 le consortium Thanaplast™, réunissant des partenaires industriels et académiques et bénéficiant du soutien de BPI France. La Société a notamment conclu dans le cadre de ce consortium, prévu pour une durée de 5 ans, des accords de collaboration de recherche avec les partenaires industriels et académiques du programme lui permettant de mobiliser, au travers d'un laboratoire coopératif, de son propre personnel de recherche et de prestataires, plus de 60 chercheurs afin de développer trois bioprocédés innovants :



Ainsi, les technologies qu'entend développer CARBIOS se fondent sur l'exploitation d'une propriété industrielle représentant plus de 10 années de recherche. Dans le cadre des accords conclus avec des instituts de recherche partenaires et ses prestataires, CARBIOS dispose de l'exclusivité mondiale sur les résultats et travaux R&D menés par ces 60 chercheurs. Néanmoins, fort des résultats obtenus à ce jour, CARBIOS a prévu de doubler ses équipes en propre d'ici 2015, afin d'accélérer le développement des bioprocédés jusqu'au stade pré-pilote.

La stratégie de développement de la Société consiste à cibler des marchés attractifs, développer des bioprocédés innovants et compétitifs et les amener à un stade préindustriel où ils seront licenciés, pour les phases d'industrialisation et de commercialisation, à des acteurs industriels, susceptibles d'adresser des marchés mondiaux. Dans ce cadre, la Société prendra en charge la partie recherche et le développement des procédés laboratoire et pré pilote, pour licencier ses technologies au début de la phase de développement du procédé pilote, en apportant éventuellement durant cette phase, selon les cas, un accompagnement complémentaire sur le pilotage. Dans l'hypothèse où la Société serait amenée à conclure des accords de co-développement avec un acteur industriel au cours des phases de recherche ou de développement, elle accorderait de manière anticipée une option de licence exclusive à cet acteur qui coopérerait au développement du procédé.

Néanmoins, malgré la reconnaissance scientifique apportée par ses partenaires académiques sur ses bioprocédés, malgré les premiers résultats probants obtenus et malgré les accords déjà conclus avec des partenaires industriels pour des options de licence, aucune assurance ne peut être fournie quant aux résultats des travaux de R&D ni quant à la capacité de la Société à licencier ses bioprocédés pour les phases de production et de commercialisation.

A la date du présent document et depuis sa création, la Société s'est financée par des augmentations de capital d'un montant cumulé de 4,2 M€, par l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant de 0,8 M€, par des aides de BPI France et de la région Auvergne d'un montant cumulé de 3,6 M€ et par le CIR d'un montant cumulé de 1,4 M€.

B.4a	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité	<p>Depuis la date de ses comptes semestriels au 30 juin 2013, la Société a fait valider par BPI France l'atteinte de l'étape clé 1 dans le cadre du programme Thanaplast™. Cette validation s'est accompagnée, conformément à l'accord signé, de la confirmation du versement de 1 680 K€. CARBIOS a donc reçu à ce jour 3,0 M€ et doit encore percevoir 3,7 M€ de BPI France, associés à des franchissements d'étapes sur le programme Thanaplast™.</p> <p>CARBIOS a récemment rejoint le consortium de l'Austrian Centre of Industrial Biotechnology (ACIB), centre de recherche cumulant plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des enzymes et des polymères, ayant en particulier développé une expertise dans les procédés enzymatiques pour la fonctionnalisation de fibres textiles. La Société et l'ACIB ont mis en place un contrat de collaboration visant à travailler sur la dégradation enzymatique de déchets plastiques base polyesters et polyamides en vue de leur recyclage.</p> <p>Par ailleurs, par voie de communiqué de presse diffusé le 29 novembre 2013, CARBIOS et SUEZ Environnement ont annoncé la signature d'un accord préliminaire à une future collaboration dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets plastiques. Au cours de cette phase préliminaire, SUEZ Environnement mettra à disposition de CARBIOS les gisements de déchets plastiques provenant des sites de traitement de sa filiale SITA France. De son côté, CARBIOS va étudier la composition de ces déchets plastiques pour enrichir sa palette d'outils biologiques et ainsi élargir leur potentiel de valorisation. CARBIOS testera ensuite, sur les gisements à disposition, ces bioprocédés pour valider leur efficacité de traitement dans l'optique de rendre plus efficace le recyclage et la valorisation des déchets plastiques collectés. L'objectif est de mettre en œuvre les procédés les plus efficaces pour dégrader les déchets plastiques et récupérer leur composant de base (polymère), d'une qualité identique à celui produit à base de pétrole.</p> <p>La Société prévoit une accélération de ses dépenses de R&D générées par la conduite de ses projets et notamment du programme Thanaplast™ pour la recherche de bioprocédés industriels innovants visant à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des polymères en exploitant les propriétés biologiques des enzymes. Ces dépenses R&D prendront notamment la forme d'investissements en équipement de laboratoire, de ressources humaines et de mise en place des partenariats nécessaires à la mise au point préindustrielle des procédés.</p>																																								
B.5	Description du Groupe	Sans objet. CARBIOS ne fait pas partie d'un groupe et ne détient aucune filiale.																																								
B.6	Principaux actionnaires	<p>A la date du présent document, la répartition du capital et des droits de vote de la Société, sur une base non diluée, est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="446 1344 1457 1713"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital</th> <th>Nombre de droits de vote</th> <th>% des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Holding Incubatrice Chimie Verte</td> <td>1 499 998</td> <td>55,8%</td> <td>1 999 998</td> <td>62,8%</td> </tr> <tr> <td>Fonds Truffle Capital</td> <td>1 111 112</td> <td>41,4%</td> <td>1 111 112</td> <td>34,9%</td> </tr> <tr> <td>Sous-total Action de concert</td> <td>2 611 110</td> <td>97,2%</td> <td>3 111 110</td> <td>97,6%</td> </tr> <tr> <td>Deinove</td> <td>75 555</td> <td>2,8%</td> <td>75 555</td> <td>2,4%</td> </tr> <tr> <td>Management</td> <td>1</td> <td>0,0%</td> <td>1</td> <td>0,0%</td> </tr> <tr> <td>Administrateurs</td> <td>1</td> <td>0,0%</td> <td>1</td> <td>0,0%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>2 686 667</td> <td>100,0%</td> <td>3 186 667</td> <td>100,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Holding Incubatrice Chimie Verte	1 499 998	55,8%	1 999 998	62,8%	Fonds Truffle Capital	1 111 112	41,4%	1 111 112	34,9%	Sous-total Action de concert	2 611 110	97,2%	3 111 110	97,6%	Deinove	75 555	2,8%	75 555	2,4%	Management	1	0,0%	1	0,0%	Administrateurs	1	0,0%	1	0,0%	Total	2 686 667	100,0%	3 186 667	100,0%
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote																																						
Holding Incubatrice Chimie Verte	1 499 998	55,8%	1 999 998	62,8%																																						
Fonds Truffle Capital	1 111 112	41,4%	1 111 112	34,9%																																						
Sous-total Action de concert	2 611 110	97,2%	3 111 110	97,6%																																						
Deinove	75 555	2,8%	75 555	2,4%																																						
Management	1	0,0%	1	0,0%																																						
Administrateurs	1	0,0%	1	0,0%																																						
Total	2 686 667	100,0%	3 186 667	100,0%																																						
	Contrôle de l'Emetteur	A la date du présent document, en tenant compte du capital social existant et des actions pouvant être créées après exercice de l'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital ³ , la Holding Incubatrice Chimie Verte ⁴ et les fonds gérés par Truffle Capital, agissant de concert, détiendraient ensemble 85,4% du capital et 87,4%																																								

³ En tenant compte d'un capital potentiel maximum de 520 457 actions issues de l'exercice de l'ensemble des produits dilutifs, dont 128 257 actions résultant de la conversion des OCA-2013 selon la formule suivante : « Créance Obligatoire / 50% du prix de l'Offre = 128 257 actions », sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action.

⁴ A la date du présent document, Truffle Capital ne détient que 0,25% du capital de la Holding Incubatrice Chimie Verte, le reste étant détenu par le public (exclusivement des personnes physiques) à hauteur de 99,75%.

		<p>des droits de vote, soit un pourcentage susceptible de faire présumer le contrôle de la Société au sens des dispositions de l'article L.233-3 du Code de commerce.</p> <p>Il est précisé que la Société dispose de 4 administrateurs indépendants sur 7 au sein de son Conseil d'administration, que les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées au sein de la Société et que cette dernière a mis en place des comités statutaires (comité scientifique et comité d'audit) et des commissions non statutaires (commission stratégique, commission Propriété Intellectuelle, commission de Rémunération et commission Business Development).</p>																																																																																																																								
<p>B.7</p>	<p>Informations financières historiques clés sélectionnées</p>	<p><u>Bilan simplifié :</u></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th><i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i></th> <th>31/12/2012 <i>(21 mois)</i></th> <th>30/06/2013 <i>(6 mois)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td align="right">70</td> <td align="right">61</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles</td> <td align="right">23</td> <td align="right">18</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières</td> <td align="right">2</td> <td align="right">3</td> </tr> <tr> <td>ACTIF IMMOBILISE</td> <td align="right">95</td> <td align="right">82</td> </tr> <tr> <td>Créances</td> <td align="right">839</td> <td align="right">1 173</td> </tr> <tr> <td>Disponibilités et VMP</td> <td align="right">2 830</td> <td align="right">1 179</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance</td> <td align="right">242</td> <td align="right">132</td> </tr> <tr> <td>ACTIF CIRCULANT</td> <td align="right">3 911</td> <td align="right">2 484</td> </tr> <tr> <td>TOTAL ACTIF</td> <td align="right">4 006</td> <td align="right">2 566</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <th><i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i></th> <th>31/12/2012 <i>(21 mois)</i></th> <th>30/06/2013 <i>(6 mois)</i></th> </tr> <tr> <td>Capital</td> <td align="right">2 687</td> <td align="right">1 881</td> </tr> <tr> <td>FONDS PROPRES</td> <td align="right">2 590</td> <td align="right">1 508</td> </tr> <tr> <td>AUTRES FONDS PROPRES</td> <td align="right">644</td> <td align="right">644</td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés</td> <td align="right">80</td> <td align="right">142</td> </tr> <tr> <td>Dettes fiscales et sociales</td> <td align="right">222</td> <td align="right">165</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td align="right">470</td> <td align="right">107</td> </tr> <tr> <td>DETTES</td> <td align="right">772</td> <td align="right">414</td> </tr> <tr> <td>TOTAL PASSIF</td> <td align="right">4 006</td> <td align="right">2 566</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <th><u>Compte de résultat simplifié</u></th> <th>31/12/2012</th> <th>30/06/2013</th> </tr> <tr> <td><i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i></td> <td align="right"><i>(21 mois)</i></td> <td align="right"><i>(6 mois)</i></td> </tr> <tr> <td>Produits d'exploitation</td> <td align="right">554</td> <td align="right">423</td> </tr> <tr> <td>Charges d'exploitation</td> <td align="right">2 675</td> <td align="right">2 372</td> </tr> <tr> <td>RESULTAT D'EXPLOITATION</td> <td align="right">(2 120)</td> <td align="right">(1 949)</td> </tr> <tr> <td>Résultat financier</td> <td align="right">4</td> <td align="right">2</td> </tr> <tr> <td>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</td> <td align="right">(2 116)</td> <td align="right">(1 947)</td> </tr> <tr> <td>Résultat exceptionnel</td> <td align="right">4</td> <td align="right">5</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur les bénéfices</td> <td align="right">(507)</td> <td align="right">(863)</td> </tr> <tr> <td>BENEFICE OU PERTE</td> <td align="right">(1 604)</td> <td align="right">(1 079)</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <th><u>Flux de trésorerie simplifiés</u></th> <th>31/12/2012</th> <th>30/06/2013</th> </tr> <tr> <td><i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i></td> <td align="right"><i>(21 mois)</i></td> <td align="right"><i>(6 mois)</i></td> </tr> <tr> <td>Trésorerie nette absorbée par les opérations</td> <td align="right">(1 894)</td> <td align="right">(1 643)</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement</td> <td align="right">(118)</td> <td align="right">(8)</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie nette provenant des activités de financement</td> <td align="right">4 843</td> <td align="right">-</td> </tr> <tr> <td>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</td> <td align="right">2 830</td> <td align="right">(1 651)</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</td> <td align="right">-</td> <td align="right">2 830</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</td> <td align="right">2 830</td> <td align="right">1 179</td> </tr> </tbody> </table>	<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012 <i>(21 mois)</i>	30/06/2013 <i>(6 mois)</i>	Immobilisations incorporelles	70	61	Immobilisations corporelles	23	18	Immobilisations financières	2	3	ACTIF IMMOBILISE	95	82	Créances	839	1 173	Disponibilités et VMP	2 830	1 179	Charges constatées d'avance	242	132	ACTIF CIRCULANT	3 911	2 484	TOTAL ACTIF	4 006	2 566	 			<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012 <i>(21 mois)</i>	30/06/2013 <i>(6 mois)</i>	Capital	2 687	1 881	FONDS PROPRES	2 590	1 508	AUTRES FONDS PROPRES	644	644	Fournisseurs et comptes rattachés	80	142	Dettes fiscales et sociales	222	165	Autres dettes	470	107	DETTES	772	414	TOTAL PASSIF	4 006	2 566	 			<u>Compte de résultat simplifié</u>	31/12/2012	30/06/2013	<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	<i>(21 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>	Produits d'exploitation	554	423	Charges d'exploitation	2 675	2 372	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 120)	(1 949)	Résultat financier	4	2	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 116)	(1 947)	Résultat exceptionnel	4	5	Impôts sur les bénéfices	(507)	(863)	BENEFICE OU PERTE	(1 604)	(1 079)	 			<u>Flux de trésorerie simplifiés</u>	31/12/2012	30/06/2013	<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	<i>(21 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>	Trésorerie nette absorbée par les opérations	(1 894)	(1 643)	Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement	(118)	(8)	Trésorerie nette provenant des activités de financement	4 843	-	Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 830	(1 651)	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-	2 830	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 830	1 179
<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012 <i>(21 mois)</i>	30/06/2013 <i>(6 mois)</i>																																																																																																																								
Immobilisations incorporelles	70	61																																																																																																																								
Immobilisations corporelles	23	18																																																																																																																								
Immobilisations financières	2	3																																																																																																																								
ACTIF IMMOBILISE	95	82																																																																																																																								
Créances	839	1 173																																																																																																																								
Disponibilités et VMP	2 830	1 179																																																																																																																								
Charges constatées d'avance	242	132																																																																																																																								
ACTIF CIRCULANT	3 911	2 484																																																																																																																								
TOTAL ACTIF	4 006	2 566																																																																																																																								
<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012 <i>(21 mois)</i>	30/06/2013 <i>(6 mois)</i>																																																																																																																								
Capital	2 687	1 881																																																																																																																								
FONDS PROPRES	2 590	1 508																																																																																																																								
AUTRES FONDS PROPRES	644	644																																																																																																																								
Fournisseurs et comptes rattachés	80	142																																																																																																																								
Dettes fiscales et sociales	222	165																																																																																																																								
Autres dettes	470	107																																																																																																																								
DETTES	772	414																																																																																																																								
TOTAL PASSIF	4 006	2 566																																																																																																																								
<u>Compte de résultat simplifié</u>	31/12/2012	30/06/2013																																																																																																																								
<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	<i>(21 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>																																																																																																																								
Produits d'exploitation	554	423																																																																																																																								
Charges d'exploitation	2 675	2 372																																																																																																																								
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 120)	(1 949)																																																																																																																								
Résultat financier	4	2																																																																																																																								
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 116)	(1 947)																																																																																																																								
Résultat exceptionnel	4	5																																																																																																																								
Impôts sur les bénéfices	(507)	(863)																																																																																																																								
BENEFICE OU PERTE	(1 604)	(1 079)																																																																																																																								
<u>Flux de trésorerie simplifiés</u>	31/12/2012	30/06/2013																																																																																																																								
<i>Comptes sociaux audités – Normes françaises</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	<i>(21 mois)</i>	<i>(6 mois)</i>																																																																																																																								
Trésorerie nette absorbée par les opérations	(1 894)	(1 643)																																																																																																																								
Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement	(118)	(8)																																																																																																																								
Trésorerie nette provenant des activités de financement	4 843	-																																																																																																																								
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 830	(1 651)																																																																																																																								
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-	2 830																																																																																																																								
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 830	1 179																																																																																																																								
<p>B.8</p>	<p>Informations financières pro forma</p>	<p>Sans objet. La Société n'a pas établi de comptes pro forma.</p>																																																																																																																								

**Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement,
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon**

B.9	Prévision de bénéfice	Sans objet. La Société ne publie pas de prévision ou d'estimation de bénéfice.
B.10	Eventuelles réserves contenues dans les rapports d'audit	Les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et pour l'arrêté au 30 juin 2013, ne contiennent pas de réserves. Sans remettre en cause leur opinion sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2013, le contrôleur légal attire cependant l'attention sur la situation financière de la Société au 30 juin 2013 et sur les critères d'appréciation, par la direction, de la capacité de la Société à poursuivre son activité, décrit dans la note 2 de l'annexe des comptes intermédiaires au 30 juin 2013 (« Evénements marquants de l'exercice »).
B.11	Fonds de roulement net	La Société atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date de visa sur le Prospectus.

Section C – Valeurs mobilières

C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions	Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris est demandée sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie. Elles seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante. Code mnémonique : ALCRB Code ISIN : FR0011648716 Code ICB : 1357 – Specialty Chemicals / Chimie de spécialité
C.2	Devise d'émission	Euro
C.3	Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions	L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché d'un nombre de 813 008 Actions Nouvelles, pouvant être porté à un nombre maximum de 934 959 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension par l'émission de 121 951 Actions Nouvelles Complémentaires et à un nombre maximum de 1 075 203 actions en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation par l'émission de 140 244 Actions Nouvelles Supplémentaires. Les Actions Offertes ont chacune une valeur nominale de soixante-dix centimes (0,70 €).
C.4	Droits attachés aux actions	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société qui régiront la Société à l'issue de la cotation, les principaux droits attachés aux actions sont les suivants : - Droit à dividendes ; - Droit de vote ; - Droit de vote double attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire ; - Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - Franchissement de seuil - Identification des détenteurs de titres ; - Droit d'information et de contrôle des actionnaires ; - Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	Restrictions à la libre négociabilité des actions	Sans objet. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des Obligations.
C.6	Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	La Société n'a pas demandé d'admission aux négociations de ses actions sur un marché réglementé. L'inscription de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, un Système Multilatéral de Négociation Organisé (SMNO) géré par Euronext Paris S.A.

C.7	Politique en matière de dividendes	Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.
------------	------------------------------------	--

Section D – Risques

D.1	Principaux risques propres à l'Emetteur et à son secteur d'activité	<p>Les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité, décrits au chapitre 4 du Document de Base, sont repris ci-après. En particulier, les investisseurs sont invités à prendre en considération la date de création récente de la Société, indépendamment du fait qu'elle possède une propriété industrielle représentant plus de 10 années de recherche, ainsi que le stade de développement de ses bioprocédés, en phase de recherche collaborative. De même, malgré la reconnaissance scientifique apportée par ses partenaires académiques sur ses bioprocédés, malgré les premiers résultats probants obtenus en laboratoire et malgré les accords déjà conclus avec des partenaires industriels pour des options de licence, aucune assurance ne peut être fournie quant aux résultats des travaux de R&D, qui restent soumis à des aléas de recherche habituels, ni quant à la capacité de la Société à licencier ses bioprocédés pour les phases de production et de commercialisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les risques liés à l'exploitation de la Société</u>, notamment les risques liés aux pertes prévisionnelles, les risques liés aux besoins de financement et à l'accès aux subventions publiques et au crédit d'impôt recherche, les risques liés aux partenariats existants et à venir et risques d'échec commercial et le risque de dépendance vis-à-vis de son personnel clé ; - <u>Les risques liés à l'activité de la Société</u>, notamment le risque lié à la protection de la technologie, le risque lié au retard ou à l'échec dans le développement des bioprocédés, le risque lié à l'évolution du prix des matières premières, les risques liés à l'émergence de technologies concurrentes et à la concurrence et les risques industriels liés à l'environnement ; - <u>Les risques juridiques</u>, notamment les risques liés à des litiges sur des brevets déposés, les risques liés à une protection incertaine des brevets et autres droits de propriété intellectuelle, les risques liés à l'incapacité de protéger la confidentialité de l'information et des savoir-faire de la Société, les risques liés aux autorisations réglementaires et notamment à l'exploitation d'OGM, les risques de litiges et le risque de dilution ; - <u>Les risques liés aux partenariats</u>, notamment le risque de dépendance vis-à-vis de technologies détenues par des tiers et le risque de mise en cause de la responsabilité de la Société du fait de produits défectueux ; - <u>Les risques liés aux assurances et couverture des risques</u> ; - <u>Les risques de marché</u>, notamment le risque de liquidité, le risque de taux, le risque de contrepartie, le risque sur actions, le risque de change et les engagements hors bilan. S'agissant du risque de liquidité, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et, au regard de sa trésorerie au 31 octobre 2013 de 3,1 M€ et de ses ressources financières à percevoir à court terme, considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les 12 prochains mois, qui s'élèveraient à un peu plus de 4 M€.
------------	---	---

**Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement,
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon**

D.3	Principaux risques propres aux actions	<p>Les facteurs de risque relatifs aux actions sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont susceptibles d'être affectées par une volatilité importante ; - La cession d'un nombre important d'actions de la Société pourrait avoir un impact significatif sur le cours des actions de la Société ; - L'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. En cas d'insuffisance de la demande, si les souscriptions reçues n'atteignaient pas trois-quarts de l'augmentation de capital, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription deviendraient caducs ; - Les actionnaires de la Société ne bénéficieront pas des garanties associées aux marchés règlementés ; - L'exercice des instruments donnant accès au capital existant à la date de la présente Note d'opération, ainsi que toutes attributions ou émissions nouvelles entraîneraient une dilution pour les actionnaires ; - La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires pour le développement de ses produits et/ou de ses technologies. Dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée.
------------	--	---

Section E – Offre

E.1	Montant total net du produit de l'émission ⁵	<p><u>Produit brut de l'Offre :</u> 10 365 852,00 € millions d'euros pouvant être porté à environ 11 920 727,25 € millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 13 708 838,25 € millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p><u>Produit net de l'Offre :</u> Environ 9,2 millions d'euros pouvant être porté à environ 10,7 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et environ 12,3 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p>
	Estimation des dépenses totales liées à l'émission	Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1,1 millions d'euros, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.
E.2a	Raisons motivant l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci	<p>L'émission d'actions nouvelles et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son développement à horizon 2017 et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les engagements, non couverts à ce jour par le CIR et les aides de BPI France, pris au titre des engagements du programme Thanaplast™, ainsi que le fonctionnement des frais de structure de CARBIOS au titre du programme Thanaplast™ pour un montant global de 6,5 M€ ; - L'acquisition de technologies, brevets et licences et l'entretien de la propriété industrielle existante, pour un montant de 2 M€, le modèle d'entreprise mis en place par CARBIOS consistant notamment à capter des connaissances, brevets et savoir-faire et à s'appuyer pour la partie amont de sa recherche sur la recherche collaborative ; - Les investissements nécessaires au déploiement d'une plateforme de développement de procédés pré-pilote et le fonctionnement de cette plateforme, pour un montant de 3 M€ ; et - Sur la base de la recherche existante et des bioprocédés qui seront développés dans le cadre de Thanaplast™, le financement des extensions pour développer et licencier des applications complémentaires, dans l'optique d'accélérer le développement de la Société, pour un montant de 3 M€.
E.3	Modalités et conditions de	<p><u>Nature et nombre des titres dont l'admission aux négociations est demandée :</u> Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Alternext</p>

⁵ Sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 12,75 euros.

l'Offre	<p>d'Euronext à Paris est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'intégralité des actions composant le capital social émis à la date de la présente Note d'opération, soit 2 686 667 actions de soixante-dix centimes (0,70 €) chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégories (les « Actions Existantes ») ;- L'intégralité des actions nouvelles à provenir de la conversion des OCA-2013, à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, selon une parité Y déterminée en fonction du prix de l'Offre telle que : $Y = CO / 50\% \text{ du prix de l'Offre}$sur la base de la fourchette de prix indicative de l'Offre et sachant que (i) 355 556 obligations convertibles en actions ordinaires (les « OCA-2013 ») ont été émises le 26 juillet 2013 au prix de 2,25 euros chacune, assorties d'un taux d'intérêt de 6%, souscrites le 1^{er} août 2013, d'un montant de 800 001 euros, et que (ii) « CO » correspond au montant de la créance obligataire, calculé de la façon suivante : $CO = 800\ 001 * 1 + 6\% * (Durée/365)$, étant précisé que la « Durée » correspondant au nombre de jours écoulés entre la date de souscription des OCA-2013 et la date de conversion ou de remboursement des OCA-2013 ; en conséquence, le nombre d'actions nouvelles à provenir de la conversion des OCA-2013 devrait être compris entre 116 564 et 142 558 (les « Actions Nouvelles issues de la Conversion des OCA-2013 ») ;- Un maximum de 813 008 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en numéraire par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles ») ;- Un maximum de 121 951 actions nouvelles complémentaires en cas d'exercice par la Société en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles Complémentaires »), la Clause d'Extension pouvant être exercée en tout ou partie, en une seule fois, lors de la fixation du prix de l'Offre ;- Un maximum de 140 244 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires »), l'Option de Surallocation pouvant être exercée en tout ou partie, en une seule fois, dans les 30 jours suivant la date de fixation des modalités de l'Offre. <p>Les Actions Nouvelles, les Actions Nouvelles Complémentaires et les Actions Nouvelles Supplémentaires sont définies conjointement comme les « Actions Offertes ».</p> <p><u>Clause d'Extension</u></p> <p>En fonction de la demande, la Société pourra, en accord avec le Chef de File et Teneur de Livre, décider d'augmenter le nombre d'Actions Offertes d'un maximum de 15% du nombre initial d'Actions Nouvelles dans le cadre de l'Offre, soit un maximum de 121 951 Actions Nouvelles Complémentaires allouées.</p> <p><u>Option de Surallocation</u></p> <p>Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira à Invest Securities, une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre d'Actions Nouvelles et d'Actions Nouvelles Complémentaires dans le cadre de l'Offre, soit un maximum de 140 244 Actions Nouvelles Supplémentaires, permettant ainsi de faciliter les opérations de stabilisation.</p> <p>Cette Option de Surallocation pourra être exercée, en tout ou partie, au prix de l'Offre, en une seule fois à tout moment par Invest Securities, selon le calendrier indicatif, jusqu'au 13 janvier 2014 (inclus).</p> <p><u>Structure de l'Offre</u></p> <p>Préalablement à la première cotation, il est prévu que la diffusion des Actions Offertes dans le public se réalise dans le cadre d'une offre globale comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une offre au public en France réalisée sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques ;- Un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels, comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie. <p>A titre purement indicatif, il est envisagé d'allouer à l'OPO, sous réserve de la demande, 10% du nombre initial d'Actions Offertes avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation. Le nombre définitif d'Actions Offertes</p>
---------	--

		<p>allouées dans le cadre de l'OPO d'une part et dans le cadre du Placement Global d'autre part est susceptible d'ajustement en fonction de la nature de la demande.</p> <p><u>Fourchette indicative de prix</u></p> <p>Le prix de l'Offre pourrait se situer dans une fourchette indicative comprise entre 11,48 € et 14,03 € par action.</p> <p>En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette de prix ou en cas de fixation du prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette de prix (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué indiquant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.</p> <p>Le prix de l'Offre pourrait être librement fixé en-dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette pourrait être modifiée librement à la baisse en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre.</p> <p><u>Méthodes de fixation du prix de l'Offre</u></p> <p>Le prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre de titres et des demandes d'achat émises par les investisseurs selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.</p> <p>La fourchette indicative de prix⁶ a été déterminée conformément aux pratiques de marché au terme d'un processus au cours duquel ont été pris en compte une série de facteurs, parmi lesquels deux analyses financières indépendantes réalisées sur la Société par Invest Securities et Portzamparc Société de Bourse, la perception de l'Offre par les investisseurs et l'état actuel des marchés financiers. Cette fourchette indicative de prix est cohérente avec les résultats fournis par des méthodes de valorisation usuellement employées conformément aux pratiques professionnelles dans le cadre de projets d'introduction en bourse de sociétés de chimie verte.</p> <p><u>Date de jouissance :</u></p> <p>Les actions porteront jouissance courante.</p> <p><u>Calendrier indicatif des opérations :</u></p> <p>Le calendrier ci-dessous et les dates figurant par ailleurs dans le présent document pourront faire l'objet de modifications ultérieures.</p> <table border="1"> <tr> <td>28 novembre 2013</td> <td>Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus</td> </tr> <tr> <td>29 novembre 2013</td> <td>Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'Offre Ouverture de l'OPO et du Placement Global</td> </tr> <tr> <td>12 décembre 2013</td> <td>Clôture de l'OPO et du Placement Global, sauf clôture anticipée</td> </tr> <tr> <td>13 décembre 2013</td> <td>Décision du Conseil d'Administration fixant les conditions définitives de l'Offre et date limite d'exercice de la Clause d'Extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre Diffusion d'un communiqué de presse confirmant le nombre définitif des Actions Offertes allouées dans le cadre de l'Offre et indiquant le prix de l'Offre 1^{ère} cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris Début de la période de stabilisation éventuelle</td> </tr> <tr> <td>18 décembre 2013</td> <td>Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration</td> </tr> </table>	28 novembre 2013	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus	29 novembre 2013	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'Offre Ouverture de l'OPO et du Placement Global	12 décembre 2013	Clôture de l'OPO et du Placement Global, sauf clôture anticipée	13 décembre 2013	Décision du Conseil d'Administration fixant les conditions définitives de l'Offre et date limite d'exercice de la Clause d'Extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre Diffusion d'un communiqué de presse confirmant le nombre définitif des Actions Offertes allouées dans le cadre de l'Offre et indiquant le prix de l'Offre 1 ^{ère} cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris Début de la période de stabilisation éventuelle	18 décembre 2013	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration
28 novembre 2013	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus											
29 novembre 2013	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération Diffusion par Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'Offre Ouverture de l'OPO et du Placement Global											
12 décembre 2013	Clôture de l'OPO et du Placement Global, sauf clôture anticipée											
13 décembre 2013	Décision du Conseil d'Administration fixant les conditions définitives de l'Offre et date limite d'exercice de la Clause d'Extension Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre Diffusion d'un communiqué de presse confirmant le nombre définitif des Actions Offertes allouées dans le cadre de l'Offre et indiquant le prix de l'Offre 1 ^{ère} cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris Début de la période de stabilisation éventuelle											
18 décembre 2013	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO et du Placement Global Constatation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration											

⁶ La fourchette de prix a été déterminée en tenant compte d'un capital potentiel maximum de 520 457 actions issues de l'exercice de l'ensemble des produits dilutifs, sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action, dont 128 257 actions résultant de la conversion des OCA-2013 selon la formule suivante : « Créance Obligataire / 50% du prix de l'Offre = 128 257 actions » soit une dilution de 4,5% sur le capital pré money.

**Ce communiqué ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement,
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon**

		<p>19 décembre 2013 Début des négociations des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris</p> <p>13 janvier 2014 Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation par le Chef de File et Teneur de Livre Fin de la période de stabilisation</p> <p><u>Modalités de souscription :</u> Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 12 décembre 2013 à 18 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et pour les achats par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Teneur de Livre ou le Teneur de Livre associé au plus tard le 12 décembre à 18 heures (heure de Paris) sauf clôture anticipée.</p> <p><u>Etablissement financier introducteur :</u> Invest Securities, Chef de File et Teneur de Livre Portzamparc Société de Bourse, Co-Chef de File et Teneur de Livre associé</p> <p><u>Engagements de souscriptions reçus :</u> Les fonds d'investissement gérés par Truffle Capital se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total minimum de 2 millions d'euros, soit 19,3% du montant brut de l'Offre (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 €), étant précisé que ces ordres pourraient être réduits au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.</p> <p><u>Stabilisation :</u> Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur Alternext pourront être réalisées du 13 décembre 2013 au 13 janvier 2014 (inclus).</p>
E.4	Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influencer sensiblement sur l'Offre	Le Chef de File et Teneur de Livre, le Co-Chef de File et Teneur de Livre associé et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre à l'avenir diverses prestations de services à la Société ou aux sociétés du Groupe, à leurs actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquelles ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.
E.5	Personne ou entité offrant de vendre ses actions	Sans objet.
	Engagements de conservation de titres	<p>Les actionnaires et les porteurs d'instruments financiers de la Société se sont engagés irrévocablement à conserver pendant les durées mentionnées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions détenues à la date du présent document ou issues de l'exercice à venir des BSA et BSPCE ainsi que toutes autres valeurs mobilières, simples ou donnant accès au capital, émises ou à émettre par la Société pendant une durée de 360 jours à compter de la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris ; - les actions issues de la conversion des OCA-2013 telles que définies au paragraphe 4.1 du présent document, pendant une durée de 180 jours à compter de la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext d'Euronext à Paris. <p>Il est précisé que sont exclues du périmètre dudit engagement de conservation de titres les actions de la Société que les fonds d'investissement gérés par la société Truffle Capital souscriront dans le cadre de l'Offre, au titre de leur engagement de souscription.</p>

E.6	Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre	<p><u>Incidence de l'émission sur les capitaux propres :</u></p> <p>Sur la base des capitaux propres au 30 juin 2013 et du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'augmentation de capital, s'établiraient comme suit en prenant comme hypothèses :</p> <p>L'émission de 813 008 actions nouvelles à un prix de 12,75 € par action (soit le point médian de la fourchette indicative de prix) ; et</p> <p>L'imputation des frais juridiques, comptables et administratifs et de la rémunération des intermédiaires financiers sur la prime d'émission.</p> <table border="1" data-bbox="446 470 1452 817"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres par action⁽¹⁾</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée⁽²⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>En euros</i></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avant réalisation de l'Offre</td> <td align="center">0,56 €</td> <td align="center">0,47 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)</td> <td align="center">3,39 €</td> <td align="center">3,19 €</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation</td> <td align="center">4,04 €</td> <td align="center">3,75 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ Sur la base des capitaux propres au 30 juin 2013</p> <p>⁽²⁾ En tenant compte d'un capital potentiel maximum de 520 457 actions issues de l'exercice de l'ensemble des produits dilutifs après regroupement des actions et sous réserve des ajustements nécessaires afin de traiter les rompus devant intervenir conformément aux termes et conditions des instruments financiers en circulation, dont 128 257 actions résultant de la conversion des OCA-2013 selon la formule suivante : « Créance Obligatoire / 50% du prix de l'Offre = 128 257 actions », sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action.</p> <p><u>Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire :</u></p> <table border="1" data-bbox="446 1064 1452 1366"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Participation de l'actionnaire</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée⁽¹⁾</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>En %</i></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avant réalisation de l'Offre</td> <td align="center">1,00%</td> <td align="center">0,84%</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)</td> <td align="center">0,77%</td> <td align="center">0,67%</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation</td> <td align="center">0,71%</td> <td align="center">0,63%</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ En tenant compte d'un capital potentiel maximum de 520 457 actions issues de l'exercice de l'ensemble des produits dilutifs après regroupement des actions et sous réserve des ajustements nécessaires afin de traiter les rompus devant intervenir conformément aux termes et conditions des instruments financiers en circulation, dont 128 257 actions résultant de la conversion des OCA-2013 selon la formule suivante : « Créance Obligatoire / 50% du prix de l'Offre = 128 257 actions », sur la base du point médian de la fourchette indicative du prix de l'Offre, soit 12,75 € par action.</p>		Quote-part des capitaux propres par action ⁽¹⁾		Base non diluée	Base diluée ⁽²⁾	<i>En euros</i>			Avant réalisation de l'Offre	0,56 €	0,47 €	Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)	3,39 €	3,19 €	Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	4,04 €	3,75 €		Participation de l'actionnaire		Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾	<i>En %</i>			Avant réalisation de l'Offre	1,00%	0,84%	Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)	0,77%	0,67%	Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	0,71%	0,63%
	Quote-part des capitaux propres par action ⁽¹⁾																																			
	Base non diluée	Base diluée ⁽²⁾																																		
<i>En euros</i>																																				
Avant réalisation de l'Offre	0,56 €	0,47 €																																		
Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)	3,39 €	3,19 €																																		
Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	4,04 €	3,75 €																																		
	Participation de l'actionnaire																																			
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾																																		
<i>En %</i>																																				
Avant réalisation de l'Offre	1,00%	0,84%																																		
Après émission des Actions Nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)	0,77%	0,67%																																		
Après émission des Actions Nouvelles et exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation	0,71%	0,63%																																		
E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur	Sans objet.																																		